

F. Halleux
Avenue de la Cigogne 12
1300 LIMAL
E'mail : freddy.halleux@belgacom.net

Limal, le 9 janvier 2021.

Monsieur Pascal Bodengien
Président national R.F.C.B
Gaasbeeksesteeweg, 52-54
1500 HALLE

Monsieur le Président,

Je viens de lire dans la presse un article émanant de la RFCB nous informant de la future informatisation /automatisation de la Colombophilie au niveau national. Comme l'auteur le dit, il s'agit là d'une évolution rapide et fondamentale de l'organisation de notre sport.

La centralisation informatisée des données a pour conséquence que les Sociétés seront complètement intégrées dans le système de la RFCB avec de nombreuses conséquences pour lesquelles nous sollicitons votre éclaircissement.

Un exemple parmi d'autres : TOUS les pigeons devront être pourvus d'une bague électronique dès leur premier enlogement. Or, nous savons tous que le tiers ou la moitié de nos jeunes disparaissent au cours des 2 ou 3 premiers concours...d'où une dépense substantielle inacceptable pour chaque amateur : voilà une (des nombreuses) questions à régler.

Dans ce projet, l'essentiel du travail administratif sera fourni par les classificateurs, ce qui signifie que ceux-ci, et donc la Société qu'ils représentent, sont fonctionnellement dépendants de la RFCB.

Il devrait en résulter que la **rémunération**, la **formation** et la **mise à disposition des outils informatiques** soient assumés par la RFCB. Et je ne parle pas des (encore actuellement) nombreux bénévoles...pour la mise en loge « physique » !

Ce projet implique aussi une perte quasi-totale de l'autonomie des Sociétés.

Bien sûr, cette nouvelle structure diminuera les charges administratives de la RFCB et dégagera donc des moyens qui pourront être redirigés vers les classificateurs /les Sociétés.

En tout état de cause, Il apparaît que pour mener à bien cette réforme, un dialogue et une information complète sont indispensables.

A défaut, l'écart entre les « professionnels » et les nombreux petits amateurs se creusera encore avec un possible abandon rapide de ceux-ci. Un autre risque étant de voir se profiler de petites associations en mal d'autonomie...

Parmi les diverses options, la diminution drastique du nombre de Sociétés n'est pas une solution d'autant que de trop nombreuses disparaissent déjà chaque année, principalement dans nos provinces wallonnes : Cela accélérerait la perte d'amateurs ceux-ci devant passer plus de temps sur les routes et parcourir plus de kilomètres. De plus, c'est en contradiction avec les objectifs de mobilité aux niveaux Fédéral et Régional.

Ces remarques reflètent assez bien l'état d'esprit, les interrogations et les inquiétudes des dirigeants des Sociétés ainsi que les craintes de nombreux amateurs modérés et réalistes. Elles sont faites dans un esprit constructif avec l'objectif d'obtenir l'adhésion et la participation d'une large majorité.

J'espère que ma lettre fera l'objet d'une lecture attentive de votre part. Dans l'attente de vous lire je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération sportive.

Copie à messieurs :
Denis Sapin, Vice-Président National
Patrick Marsille, Secrétaire

F. Halleux